

Inauguration de la cour et du parc Marina

Projet de motion du groupe PLR

Contexte et exposé des motifs :

Le 12 mai 2009, par voie de délibération conformément à l'article 30 j de la LAC, la commune de Bernex a accepté de recevoir le legs de feu Madame Marina Cruz Favre, soit les parcelles 8523 et 8524.

Ce legs est consenti à la commune de Bernex, notamment à la condition que cette dernière dénomme la parcelle 8523 "Parc Marina", cette dernière étant destinée à devenir un parc public après le décès de Monsieur Louis Favre, usufruitier, et la parcelle 8524 "Cour Marina".

La commune de Bernex est entrée en possession et jouissance des biens légués le jour du décès de Monsieur Louis Favre, soit le 7 mars 2015.

Afin de respecter la volonté de feu Madame Marina Cruz Favre, le groupe « PLR Les Libéraux et Radicaux de Bernex » souhaiterait inaugurer officiellement le Parc et la Cour Marina lors de l'ouverture de notre traditionnel week-end musical qui aura lieu les 3 et 4 septembre 2016.

Considérants que :

1. L'aménagement de la parcelle du parc Marina à la charge du promoteur jouissant des droits de superficie sera terminé d'ici à la fin de cet été.
2. L'espace de la cour Marina sera utilisé lors du prochain week-end musical.

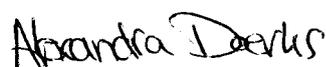
Le conseil Municipal invite son Conseil Administratif :

D'étudier l'opportunité de profiter de la fin des travaux du Parc Marina, pour l'inaugurer officiellement avec la Cour Marina, lors de l'ouverture de la fête musicale de Bernex le samedi 3 septembre 2016 en remerciement de Feu Madame Marina CRUZ FAVRE pour le don de ces deux espaces dévoués à toutes et à tous conformément à son souhait.

Pour le groupe PLR Les Libéraux et Radicaux de Bernex

Alexandra Doerks

Karl-Anton Baumann



Bernex le 06 mars 2016
